

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales
Rapport présenté au Sénat académique de l'Université de Moncton
Marie-Linda Lord, Ph.D.
Août 2012

Préambule

Le nouveau poste réseau du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales (VRAEI) a été créé afin qu'il devienne « le bureau phare autour duquel s'épanouira l'ensemble des activités liées à l'expérience universitaire des étudiantes et des étudiants. Véritable pôle d'excellence, il saura faire le pont entre les activités du recrutement, les admissions, les services aux étudiantes et aux étudiants, la mobilité étudiante, la réussite et les sports afin que les étudiantes et les étudiants reçoivent le meilleur encadrement possible sur le continuum de leur expérience universitaire¹. »

Le VRAEI réunit ainsi le recrutement, l'admission, les Services aux étudiantes et étudiants, le Programme d'appui à la réussite, le Bureau des relations internationales ainsi que le Service des activités physiques et sportives. À noter que même s'il s'agit d'un poste réseau, sur le plan hiérarchique, le vice-rectorat est responsable des cadres des secteurs pertinents du Campus de Moncton seulement. La mise en place du VRAEI a donné un nouveau souffle en cette année de transition quant à l'arrimage de tous ces secteurs entre eux grâce notamment à des réunions d'équipe mensuelles de travail et d'échange d'information dans une approche axée sur la concertation et la collaboration.

En poste depuis juillet 2011 en tant que première vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales de l'Université de Moncton, j'ai eu le plaisir et le privilège au cours de cette première année de travailler avec des professionnels dévoués de nos trois campus qui ont le succès et le bien-être de nos étudiantes et étudiants à cœur. J'ai ainsi eu la responsabilité de rassembler autour du VRAEI l'ensemble des activités entourant et soutenant la vie universitaire des étudiantes et étudiants, de revoir les stratégies de recrutement et d'admission, de rétention, de voir à l'élaboration d'un programme plus généreux de bourses académiques et plus ciblé de bourses para-académiques, d'assurer le maintien de la synergie de l'ensemble des services offerts aux étudiantes et étudiants, de veiller à la bonne poursuite des programmes de réussite et d'appui aux étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage, d'amorcer une nouvelle direction à l'internationalisation de l'Université sur l'ensemble du réseau et, enfin, soutenir les diverses activités du secteur des sports et de l'activité physique dont encourager les succès académiques et sportifs des étudiantes-athlètes et étudiants-athlètes.

Ce premier rapport annuel du VRAEI présenté au Sénat académique constitue un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année aux Services aux étudiantes et étudiants, au Programme d'appui à la réussite et au Bureau des relations internationales, en plus d'aborder des défis et objectifs pour l'année 2012-2013 et les années subséquentes.

Services aux étudiantes et étudiants (SAÉÉ)

Les Services aux étudiantes et étudiants (SAÉÉ) relève du nouveau vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales et non plus du vice-rectorat à la recherche et à l'enseignement. Au cours de 2011-2012, les Services aux étudiantes et étudiants du campus de Moncton, sous la direction de Roger Boulay, présente un bilan général très positif qui dépasse les objectifs que l'équipe avait anticipés pour l'année qui vient de se terminer. Plusieurs projets majeurs réalisés au cours des derniers mois par les professionnels œuvrant au sein de ce service ont contribué à offrir à nos étudiantes et étudiants des services de qualité et de les accompagner dans diverses situations pendant leur année académique. Voici une synthèse de ces principaux projets.

Tout en travaillant à l'évolution du plan stratégique des SAÉÉ, l'équipe a complété le suivi des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation externe des SAÉÉ. Dans la foulée, les SAÉÉ ont effectué une étude interne sur la possibilité de transférer le service d'accueil du Registrariat au Comptoir de services situé au Centre étudiant, révisé ses moyens de

¹ *Objectifs triennaux 2011-2014 de l'équipe de direction pour l'année 2011-2012, présentés au Conseil des Gouverneurs, septembre 2011, p. 3*

communications afin de mieux répondre aux attentes de nos étudiantes et étudiants relativement aux courriels et autres médias sociaux, initié un nouveau projet visant l'encadrement des étudiantes et étudiants à risque d'échec académique ou qui sont en probation ou en voie de le devenir, complété la validation des modules sur les méthodes d'études dans le cadre du « Cours d'initiation au travail universitaire » qui sera offert dès septembre aux facultés qui désirent s'approprier ces outils pédagogiques et, également, initié un meilleur arrimage entre le Service des loisirs socioculturels (qui a maintenant sa page Facebook) et les étudiantes et étudiants, dont la FÉÉCUM, en fonction de leurs besoins spécifiques.

Dans une approche de concertation, les SAÉÉ, le recrutement et la VRAEI ont procédé à une révision du programme de bourses pour favoriser le recrutement des meilleurs élèves, des leaders et des champions des écoles du Nouveau-Brunswick. Ainsi, au cours du printemps dernier, nous avons élaboré un programme plus généreux de bourses académiques (entre autres la Bourse d'excellence Roméo-LeBlanc, qui est renouvelable, couvrira dorénavant la totalité des droits de scolarité pour les élèves ayant obtenu une moyenne de plus de 90 % et les bourses d'accueil pour les élèves obtenant 80% ou plus ont également été réévaluées) et de bourses para-académiques originales alors que nous offrons dorénavant des bourses dans le cadre de concours dont ceux de mathématiques et de programmation informatique organisés par des professeurs de notre université, le concours de débat de l'Association des enseignantes et enseignants francophones du NB, le parlement jeunesse Atlantique de la Société nationale de l'Acadie, Expo sciences du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Science Est en association avec Sciences jeunesse Canada, *Accros de la chanson* de la FJFNB et d'autres qui vont s'ajouter au cours de l'année. Par ailleurs, le projet d'admission en milieu scolaire réalisé pour la première fois en février dernier dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick qui a connu un grand succès, alors que 535 offres d'admission ont été faites sur place, sera répété cette année en novembre et décembre. Les offres de bourses seront dorénavant faites en même temps que l'admission en milieu scolaire et seront basées sur les résultats de la 11^e année.

D'autres initiatives méritent également d'être mentionnées. Dans la foulée des travaux de réaménagement des locaux des SAÉÉ au Centre étudiant de Moncton, le personnel du Service aux étudiantes et étudiants internationaux et le personnel du Service de la mobilité internationale (SMI) partagent maintenant les mêmes locaux et un secrétariat financé dans le cadre d'un projet avec le CIC et le Bureau de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick. Les SAÉÉ ont aussi travaillé avec le SMI pour offrir de la formation en communication interculturelle et mettre en place le programme de *Passeport international*. (voir section du BRI) Le conseiller aux étudiantes et étudiants internationaux Hermel Deschênes et la professeure Isabelle Violette ont complété la publication d'un guide en matière d'adaptation interculturelle pour les étudiantes et étudiants internationaux qui sera lancé en septembre. Le service d'orientation a mis en place un nouveau site Internet visant à mieux informer les étudiantes et étudiants sur les emplois disponibles et éliminer l'utilisation du courriel à cette fin. Le service de santé a mis en place un nouveau projet de prévention en préparant divers guides pour la promotion de la santé.

Le Programme d'appui aux étudiantes et étudiants ayant un handicap a connu une année de consolidation et de développement. Des avancées considérables ont pu être réalisées grâce notamment à l'organisation du travail, du personnel et des activités ainsi qu'à l'aménagement de locaux au campus de Moncton, le Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage pour les étudiantes et étudiants ayant un handicap à la Bibliothèque Champlain. Le travail de développement d'un outil informatique afin de recueillir les statistiques pour le Service aux étudiantes et étudiants ayant un handicap a également été complété dans le but de faciliter les suivis et maintenir des statistiques. Au semestre d'automne 2011, le Service comptait 118 étudiants avec handicap ou trouble d'apprentissage inscrits, soit 8 de plus qu'à l'hiver 2011. 97,5% d'entre eux, soit 115, ont poursuivi leurs études au semestre d'hiver 2012, ce qui représente une augmentation de 3 %. Le service compte ajouter une orthopédagogue réseau à l'équipe. La pérennité du financement représente un défi puisqu'il dépend annuellement d'un renouvellement du ministère de l'Éducation post-secondaire de la Formation et du Travail.

Tous ces projets nouveaux, amalgamés avec une augmentation du temps alloué à la gestion des ressources humaines, demandent de plus en plus de temps pour la gestion des dossiers et du personnel. Ainsi afin d'assurer le maintien des projets, la gestion du quotidien et la gestion des ressources humaines, le directeur des SAÉÉ se doit, quotidiennement, d'être présent au-delà des heures normales de bureau, la charge de travail se complexifiant et s'alourdissant au fil des années. La question des locaux pour le Centre de soutien et d'apprentissage pour les étudiantes et étudiants ayant un handicap et le plan d'aménagement des SAÉÉ ont exigé de nombreuses interventions. La soumission du projet d'intégration des étudiantes et étudiants internationaux sur le marché du travail, le projet pour les étudiantes et étudiants à faible revenu, le projet visant à

mieux encadrer les étudiantes et étudiants internationaux en collaboration avec le CCNB, le réaménagement de la mosquée, les nouvelles modalités d'accréditation des associations étudiantes, l'augmentation de cas spécifiques d'étudiantes et d'étudiants qui ont exigé des démarches particulières, la mise en place d'un nouveau comité sur l'accessibilité pour les étudiantes et étudiants à mobilité réduite sont autant d'activités réalisées sans compter la participation du directeur à de nombreux comités dont celui de la formation interculturelle de l'Université de Moncton et celui de l'accessibilité pour personnes handicapées.

Les grands défis des prochaines années sont d'intégrer les actions d'un plan institutionnel de culture de la réussite et d'encourager le secteur académique et autres secteurs de services à joindre les initiatives pour une meilleure intégration académique de l'étudiante et l'étudiant.

Programme d'appui à la réussite aux études (PARÉ)

Le Programme d'appui à la réussite des études (PARÉ) relève du nouveau vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales et non plus du vice-rectorat à la recherche et à l'enseignement. Les deux vice-rectorats ont mis en place un comité de gestion afin d'assurer les collaborations entre le secteur académique et celui des affaires étudiantes dans ce dossier. De plus, un Comité réseau composé de 14 personnes assure le lien entre le secteur académique et le Programme de la culture de la réussite.

Sous la coordination de Carole Essiembre, le PARÉ, qui a fait l'objet d'une évaluation externe au printemps 2011, confirme sa valeur par son efficacité et l'adhésion institutionnelle qu'il obtient. L'un des principaux indicateurs de rendement du PARÉ est le taux de rétention, c'est-à-dire le pourcentage étudiants et étudiantes qui poursuivent leurs études l'année suivante. Le taux global de rétention de la cohorte des étudiantes et des étudiants de 2010-2011 qui ont été de retour en 2011-2012 est de 88,6 %. Il s'agit d'une diminution de 0,3 % par rapport au taux de l'année précédente. Ce taux est de 80,5 % en 1^{re} année (diminution de 0,5 % par rapport à l'année précédente) et de 90,7 % en 2^e année ou plus (diminution de 0,4 % par rapport à l'année précédente). La diminution du taux de rétention est donc plus prononcée chez les étudiantes et les étudiants de 1^{re} année. Le projet d'encadrement des étudiantes et des étudiants en difficultés académiques qui sera mis en place au cours de la prochaine année est l'un des nouveaux projets qui devrait contribuer à améliorer le taux de rétention en 1^{re} année. Malgré ces diminutions, nous atteignons les objectifs de maintenir un taux de rétention de 80 % et plus chez les étudiantes et les étudiants de 1^{re} année, de 90 % et plus chez celles et ceux en 2^e année ou plus et de 88 % et plus pour l'ensemble de la population étudiante. Précisons que depuis la mise sur pied du PARÉ en 2007, les taux de rétention ont connu une augmentation dans l'ensemble. Il se peut que nous atteignons éventuellement un certain plateau, nous sommes, cependant, convaincus que nous pouvons encore augmenter davantage le taux de rétention, particulièrement en 1^{re} année.

Dans les trois campus, les services du PARÉ connaissent du succès que ce soit le programme de mentorat offert aux nouveaux étudiants (54 étudiantes et étudiants-mentors ont accompagné 1 387 étudiantes et étudiants), les services de tutorat dans environ 170 cours et 12 centres d'aide en collaboration avec les professeurs qui recrutent les tutrices et les tuteurs, les centres d'aide aux études dans diverses disciplines, les ateliers et les services d'encadrement à l'individuel sur les divers volets des méthodes d'étude, le colloque annuel ainsi que la bonification des ressources aux Services aux étudiantes et aux étudiants.

Parmi les nouveaux projets, notons celui portant sur le soutien des étudiantes et des étudiants en difficultés académiques et l'utilisation de la version électronique du Profil individuel de réussite des étudiantes et des étudiants à l'UMCS. Ces projets permettent de dépister plus tôt les étudiantes et les étudiants qui rencontrent des défis, de les renseigner sur les services offerts et de les encadrer davantage. Pour sa part, l'UMCE a développé et lancé de nouveaux outils promotionnels mettant de l'avant les différents services d'appui à la réussite, dont cinq parapostes et dix diapositives électroniques diffusées sur le réseau des dix afficheurs.

Les trois campus ont collaboré au nouveau projet sur le recrutement et la rétention des étudiantes et des étudiants issus de familles à faible revenu qui a débuté en janvier 2012. Ils ont également travaillé sur des projets visant la préparation aux études universitaires. L'UMCE et l'UMCS ont appuyé le milieu scolaire dans l'offre du cours préparatoire aux études universitaires et postsecondaires. L'UMCM a donné des ateliers en milieu scolaire sur la préparation aux études universitaires et a développé davantage de matériel écrit et en ligne sur la transition aux études universitaires. Le lancement officiel du Carrefour de l'apprentissage à l'UMCS a été fait en mars

2012. Des politiques et des procédures ont été développées et d'autres sont en développement pour assurer la mission du Carrefour. Une vitrine virtuelle présentant des outils et des renseignements au sujet du Carrefour est aussi en développement. Le Carrefour de l'apprentissage installé à la Bibliothèque Champlain à l'UMCM a été, pour sa part, inauguré en mai 2012. Enfin, les trois campus ont continué à collaborer au projet d'encadrement des étudiantes et des étudiants avec un handicap, dont le nombre est en croissance.

Les activités bien établies seront maintenues en 2012-2013, comme le colloque annuel sur la réussite, les activités de l'accueil, les ateliers, le mentorat, les centres d'aide, le tutorat et l'aide avec les méthodes d'étude. Les nouveaux projets permettant un dépistage précoce des étudiantes et des étudiants à risque et en difficultés académiques se poursuivront en 2012-2013. Les activités d'animation des carrefours de l'apprentissage seront davantage développées. Les campus exploreront de nouveaux outils pour offrir leurs services, comme les réseaux sociaux et une vitrine virtuelle. Nous continuerons à collaborer aux projets financés par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail portant sur le recrutement, la rétention et l'encadrement de groupes particuliers d'étudiantes et d'étudiants dans les trois campus. Puisque le financement du PARÉ prendra fin en avril 2013, l'une des priorités principales au cours de l'année sera la préparation d'une nouvelle demande de financement dans le cadre du Programme de langues officielles dans l'enseignement du ministère du Patrimoine canadien.

Bureau des relations internationales (BRI)

Le Bureau des relations internationales (BRI) relève du nouveau vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales et non plus du vice-rectorat à la recherche et à l'enseignement. Son mandat est de soutenir et de faciliter l'internationalisation de l'Université de Moncton, via les fonctions suivantes : la gestion administrative et la promotion des ententes interuniversitaires; la promotion, la gestion et la recherche de financement de toutes les activités et projets de mobilité étudiante (fonction déléguée au Service de mobilité internationale); le recrutement à l'international via les ententes interinstitutionnelles; la gestion de toutes les activités de coopération internationale de l'institution; l'accueil des délégations étrangères; la représentation de l'Université auprès de divers organismes et partenaires; la promotion de l'internationalisation de l'Université de Moncton, tant au sein de l'Université qu'à l'extérieur du pays, incluant l'internationalisation des cursus et l'internationalisation de la communauté acadienne.

Le BRI a connu un changement à sa direction il y a quelques mois. Pauline Bourque, directrice par intérim du BRI, est entrée en fonction le 12 février 2012 suite au départ de Benoît Bourque embauchée dans une autre université. Un concours pour combler le poste sera ouvert dès septembre, pour une entrée en fonction le 1^{er} janvier 2013.

Au cours de l'année, l'Université a signé huit nouvelles ententes et en a renouvelées 10, avec des institutions en France, Belgique, Suisse, Portugal, Togo, Chine et Indes. De plus, un inventaire des 112 ententes interinstitutionnelles, soit 87 ententes cadres et 25 ententes spécifiques vient d'être complété pour entamer une évaluation au cours de l'année.

Le BRI a accueilli 11 délégations à l'Université de Moncton dans ses différents campus, réparties entre les pays suivants : France (5); Haïti (2); Bénin (2); Togo (1); Inde (1) en plus de la délégation de l'Agence universitaire de la Francophonie en mai.

Le BRI s'est particulièrement investi dans la préparation de trois projets de coopération internationale d'envergure, de trois demandes de financement auprès de l'ACDI et d'autres bailleurs de fonds et a également collaboré dans l'élaboration de deux autres projets et demandes de financement avec d'autres universités partenaires. Cela a nécessité quelques déplacements au Burkina Faso, à Haïti et à Cuba. Le projet «Appui aux écoles pratiques d'agriculture (CPR) au Burkina Faso» a été retenu par l'ACDI avec un budget de 3,81 millions de dollars. Les professeurs Jean-Guy Vienneau et Carole Tranchant de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires participent à ce projet. Quoique le projet «Le développement des capacités du système d'éducation haïtien : formation des professionnelles et professionnels à l'enseignement à Haïti» du consortium appelé LOMS, regroupant les universités Laval, Ottawa, Moncton et Sherbrooke, n'a pas été initialement retenu, le LOMS s'est fusionné en août avec le Consortium interuniversitaire pour la refondation du système éducatif haïtien (CIRSÉH) afin d'en créer un seul pour le Canada français. Ceci s'est fait suite à une demande de Michaëlle Jean, ambassadrice du Canada à l'ONU, qui intervient régulièrement dans les affaires Canada/Haïti.

Les professeurs Jean-François Richard et Jeanne d'Arc Gaudet de la Faculté des sciences de l'éducation en font partie.

La mobilité étudiante demeure un défi à l'Université de Moncton, étant sous la moyenne nationale. En 2011-2012, ce sont 99 étudiants qui ont vécu une expérience de mobilité internationale, dont 45 qui ont reçu des crédits (études, immersion, stages coop et stages obligatoires) alors que 54 étudiants ont été encadrés pour des missions humanitaires en Haïti, Pérou, Brésil, États-Unis et France. Afin qu'un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants vivent l'expérience académique de la mobilité internationale qui est un plus dans leur parcours personnel, il sera dorénavant possible aux étudiantes et étudiants de 2^e année d'y participer. Le Service de mobilité internationale poursuivra ses démarches auprès des instances académiques afin de susciter un intérêt accru auprès des étudiantes et étudiants.

À l'automne, le programme *Passeport international* a été lancé. Offert aux étudiants de tous les cycles, il a comme objectif d'enrichir le programme d'études des étudiantes et étudiants en leur apportant des connaissances, compétences et habiletés en interculturel et à l'international qui leur permettent d'améliorer leur communication interculturelle, leur sensibilité aux autres cultures et leur employabilité. Lors de la collation des diplômes à l'UMCM en mai, Marc Allain, diplômé en génie civil, a été le premier récipiendaire du Certificat d'Intelligence culturelle décerné dans le cadre du programme *Passeport international* après avoir accumulé un total global de 100 points au moyen d'ateliers, de conférences, de présentations, de bénévolat, d'un séjour académique d'un semestre en Suisse.

L'année qui s'amorce verra une nouvelle direction au Bureau des relations internationales qui aura pour mandat de mettre en œuvre un plan stratégique quinquennal d'internationalisation de l'Université. Toutes les activités et services internationaux de l'Université seront regroupés sous un même site internet qui deviendra le carrefour international de l'Université de Moncton. Une révision et une évaluation de la pertinence des ententes interinstitutionnelles cadres et des ententes spécifiques seront réalisées. Un plan opérationnel pour chacun des 10 programmes de premier cycle identifiés dans lesquels le programme de mobilité étudiante pourrait facilement prendre son essor sera élaboré, en plus d'identifier cinq autres programmes qui pourraient bénéficier de la mobilité étudiante.